

LE MUNICIPAL N° 277
21-27 Janvier 2008

Notre credo, le développement local

BENIN EMERGENT

Corruption et gouvernance au Bénin

Les résultats d'une enquête sur les perceptions des Béninois

Le gouvernement béninois, appuyé par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, vient de publier une enquête nationale sur la corruption et la gouvernance au Bénin. Une enquête qui a recensé les opinions des Béninois sur la pratique de la corruption et l'exercice de la gouvernance dans leur pays. Pour optimiser l'impact de cette étude, un processus de dissémination des résultats a commencé depuis le mardi 15 janvier et va se poursuivre à l'échelle de tout le pays.

«La corruption est une problématique pour l'émergence de l'économie nationale». Pascal Irénée Koupaki ne croit pas si bien le dire. En procédant à l'ouverture du séminaire national de dissémination des résultats de l'enquête nationale sur la corruption et la gouvernance (ENACOG) au Bénin, le mardi 15 janvier 2008 au Palais des congrès de Cotonou, le ministre d'Etat chargé de la prospective, du développement et de l'évaluation de l'action gouvernementale a lancé un vaste processus de vulgarisation des résultats de l'ENACOG, préalable important à la formulation de réformes majeures. Dans cette démarche participative d'appropriation des résultats de l'enquête, les professionnels des médias se sont prononcés, le 18 janvier, sur le contenu de l'étude. Ils en ont profité pour réfléchir aux conditions de leur participation à la promotion de la gouvernance en général et à la dissémination des résultats de l'ENACOG en particulier. A l'issue de l'atelier, ils ont formulé plusieurs recommandations dont le l'assainissement des cadres juridique et institutionnel ainsi que le renforcement des capacités de la presse nationale.

L'ENACOG est une enquête initiée par le gouvernement, réalisée par le cabinet CERTI avec le soutien de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Elle vise

entre autres à étudier l'efficacité de l'Etat dans la prestation de service, les vulnérabilités institutionnelles relatives à la gouvernance, la transparence, à estimer le coût des pratiques de corruption pour les ménages et le secteur privé. L'ENACOG a porté au début (en 2005) sur 2.071 individus dans les ménages avant d'être complétée en décembre 2006 par des cibles Fonctionnaires (1.024) et Entrepreneurs (356) ainsi que 973 individus dans des ménages de Cotonou et de ses environs.

Selon l'enquête, environ 52% des personnes interrogées ont un revenu inférieur au Smig (27 500 FCFA) et les problèmes rencontrés par les citoyens sont la cherté de la vie, le chômage, l'inflation. La corruption arrive en quatrième position des préoccupations des Béninois. Dans le rang des fonctionnaires, elle ne figure même pas dans les dix problèmes les plus sérieux. Pour eux, le coût de la vie est la première des préoccupations et ils sont 73% à soutenir que la revalorisation des salaires devrait être la première des réformes prioritaires.

Parmi les domaines considérés comme les plus corrompus, les partis politiques arrivent en tête (81%) suivis de l'administration douanière (79%), des députés et des ministres.

Plus de 52% des enquêtés considèrent les collectivités locales comme un nid de la corruption et le

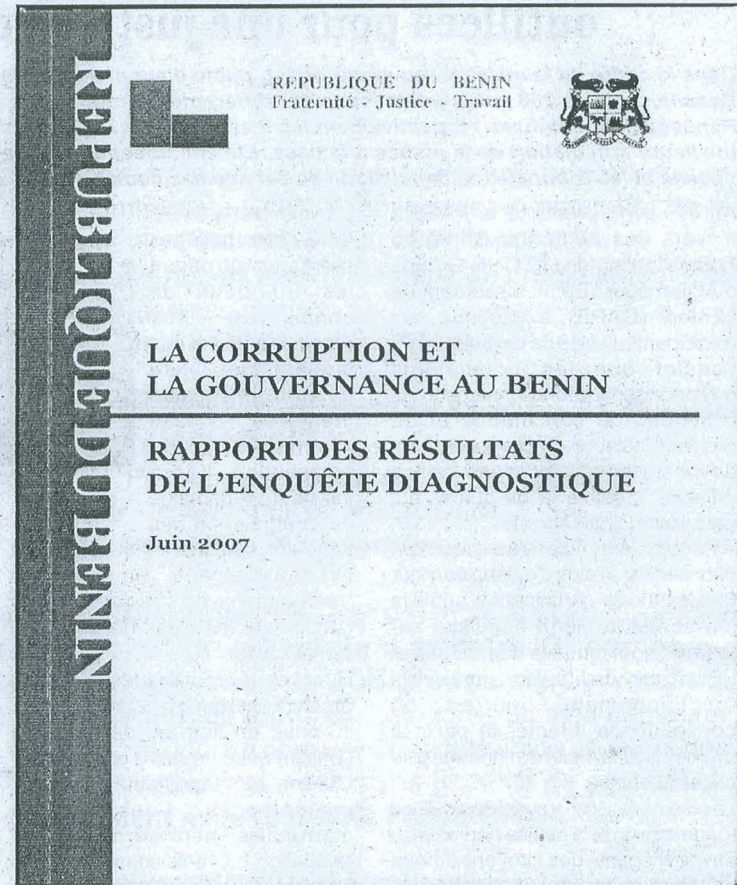
tiers des sondés, soit 33% estiment que les médias abritent des corrompus.

En gros, 93% des ménages ont déclaré, au cours de l'enquête, que la corruption est un problème préoccupant au Bénin. Huit sondés sur dix se sont inquiétés de son évolution entre 2002 et 2005.

Malgré cette impression que la corruption est généralisée, les Béninois n'ont pas encore le réflexe de la dénonciation. 6% des personnes enquêtées estiment connaître la procédure de dénonciation mais 4% seulement d'entre elles reconnaissent y avoir recours.

Nuance

Selon le directeur du cabinet qui a réalisé l'enquête, l'étude a consisté à collecter les opinions ou les perceptions des sondés, perceptions basées sur leurs expériences diverses. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation puisque les opinions émises ne proviennent pas de gens avertis des questions sur lesquelles ils se prononcent : un parent d'élève qui critique l'enseignement donné à son enfant n'émet pas forcément un avis objectif. Alors quel crédit accordé à des gens dont on reconnaît qu'ils ne sont pas bien informés sur ce qu'ils disent ? « Le fait que les gens ne soient pas bien informés est déjà un problème de gouvernance. Et puis dans le cadre de la gouvernance, la



perception des gens, qu'ils soient informés ou non, est importante pour la mise en œuvre de l'action», répond un représentant de la Banque mondiale.

Pour le régime du changement qui fait de la lutte contre la corruption et la promotion de la gouvernance son cheval de bataille, l'ENACOG est un

précieux document d'aide à la prise de décisions propices à assurer le renouveau économique promis. «Lutter contre la corruption, c'est jeter les bases d'une économie béninoise véritablement émergente», a souligné le ministre Koupaki.

Gervais LOKO

Prise en charge des OFV : le